

Le risque toxique dans la dépollution des tubes cathodiques

Dr Martine MAGNE AHI33 santé au travail BORDEAUX

Les Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques (DEEE), ne cessent d'augmenter. Ils représentaient 2 millions de tonnes en 2006 en France et augmentent de 3 à 5% par an.

La filière de traitement des DEEE dite à responsabilité élargie des producteurs a été mise en place en novembre 2006. D'après les déclarations à l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) Les entreprises relèvent le plus souvent du commerce ou de l'insertion sociale.

Les téléviseurs représentent 15% des DEEE. Lors du démantèlement et de la récupération des tubes cathodiques les salariés sont exposés aux métaux lourds (plomb, cadmium essentiellement). En absence de protection collective efficace, des dépassements des Valeurs Limites plomb ont été observées, les protections individuelles (masque, gants, vêtements de travail, règles d'hygiène) ne permettant pas de ramener l'ensemble des plombémies en dessous de la VLI.

L'implantation début 2009, dans un local entièrement rénové, d'une chaîne de démantèlement avec aspiration en dessous du plan de travail et tables aspirantes à la casse du verre a permis de ramener les Indices Biologiques d'Exposition à des valeurs se situant à la limite du seuil de la surveillance médicale.

La sensibilisation du personnel sur le respect des règles d'hygiène personnelle et l'entretien méthodique des postes de travail est indispensable pour garantir des résultats satisfaisants dans la durée. Le turn-over observé dans cette entreprise d'insertion sociale limite le nombre des expositions chroniques mais ne permet pas de s'assurer de la bonne intégration du message de prévention par chacun.